

C'est quoi ton projet d'orientation ?

Durant sa scolarité, le collégien-lycéen est accompagné pour imaginer son futur et construire son projet professionnel. Son parcours scolaire est jalonné de moments clés. Exemple en Normandie.

« Nos élèves réussissent, certes, mais ils manquent d'horizons... En Normandie, 60 % des élèves de 3^e poursuivent en seconde générale, contre 70 % au niveau national, avec les mêmes résultats au brevet des collèges. » Ce constat, énoncé par l'Académie de Normandie, l'a incitée à faire de l'orientation une priorité à la rentrée 2022. Tous les collèges et lycées ont dû établir un plan d'orientation sur trois ans, véritable feuille de route de l'établissement pour organiser l'accompagnement des élèves. Particulièrement dans les collèges en réseau prioritaire et les lycées professionnels.

Vers qui se tourner ?

« Cela commence dès la 5^e avec la découverte des métiers, le stage d'observation en 3^e et depuis cette année, le stage de seconde »

, explique Sylvain Adam, directeur régional académique adjoint à l'information et à l'orientation. « Ce sont des temps d'exploration, de rencontres avec des professionnels et le monde de l'entreprise, pour découvrir et casser les représentations. » L'année est jalonnée de moments forts pour l'orientation : choix d'orientation et vœux d'affectation dans un lycée en 3^e, choix des spécialités en seconde, Semaine de l'Orientation au lycée et découverte de Parcoursup...

Les principaux interlocuteurs des élèves sont les professeurs principaux, qui interviennent notamment lors des séances de « vie de classe », et les psychologues de l'Éducation nationale (ex-conseillers d'orientation) affectés sur plusieurs établissements. Chaque enseignant doit également développer des compétences à s'orienter dans le cadre de sa discipline, ce que l'Éducation nationale appelle « l'ancrage disciplinaire ».

Par exemple, en étudiant les systèmes informatiques au collège, l'enseignant fera découvrir les métiers de développeur ou d'administrateur réseau... « Les professeurs sont formés à l'orientation dans le cadre de leur formation initiale à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) ou de la formation continue »

, précise Sylvain Adam. «On forme des enseignants référents du parcours découverte des métiers au collège. »

Depuis 2000, l'Agence régionale de l'orientation, pilotée par la Région Normandie, est devenue un partenaire incontournable en proposant une gamme de services liés à l'information sur l'orientation et les métiers : applications et outils interactifs, mise en lien avec un réseau d'entreprises pour les stages, « tournée des métiers » et salon de l'orientation... D'autres ressources sont aussi disponibles pour les élèves dans les centres de documentation des établissements et les centres d'information et d'orientation (CIO).



Lors du Salon régional de l'orientation et des métiers 2024 à Caen. Marylène Carre